

LA MOTTE-DU-CAIRE | TURRIERS

Pour voter aux primaires citoyennes de la gauche

→ Les électeurs qui souhaitent participer au premier tour de la désignation du candidat de gauche, dimanche 22 janvier, trouveront ouvert leur bureau de vote à la mairie de La Motte-du-Caire, de 9 h à 19 h sans interruption. Cela concerne les 20 communes des anciens cantons de La Motte et Turriers. Le bureau sera présidé par Marcel Clément, maire honoraire et ancien vice-président du conseil général, entouré d'une douzaine de bénévoles qui se relaieront tout au long de la journée. Il faudra s'acquitter de la somme d'un euro et signer un engagement pour les valeurs de la gauche. Le second tour aura lieu dimanche 29 janvier. Les modalités du vote : www.lesprimairescitoyennes.fr